

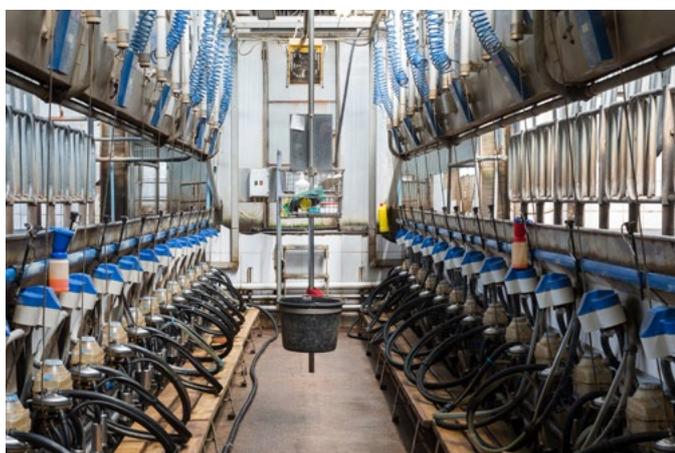
HD10962

IR01. 09/2023

INDAL® CID NF

Détartrant détergent désincrustant

INDAL® PRO CID NF nettoie et détartre les robots, installations de traite, tank de stockage, matériels de production laitière et fabrication à la ferme.



- Chargé en matière active.
- Élimination très rapide des dépôts minéraux.
- A base d'acide phosphorique et sulfurique.
- Utilisation en alternance avec INDAL PRO CHLOR / INDAL CA COMBI.

- INDAL® PRO CID NF nettoie et détartre les installations de traite, tank de stockage, matériels de production laitière et fabrication à la ferme.
- INDAL® PRO CID NF élimine les souillures minérales, tartre, pierre de lait grâce à son mélange d'acides phosphorique, sulfurique et tensioactif dé moussant.
- INDAL® PRO CID NF s'utilise en alternance avec un produit alcalin chloré pour éliminer les dépôts gras, organiques et protéines du lait.



1. Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide incolore
Densité	1,158 ± 0,005 (20°C). Ne peut être retenu comme unique critère de contrôle.
pH pur	
pH à 1%	1,65 ± 0,5 (20°C). Dans de l'eau distillée.
Matière active	Non concerné
Viscosité, dynamique	< 10 mPa.s (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	
Tension superficielle	50.7 N/m (20°C); sol. 1%.
DCO-valeur	15 mg O2/g
Teneur en azote	0 %
Teneur en phosphore	4.75 %
Température de stockage	0 – 30 °C
DDM	24 mois

2. Conditionnements :

Type conditionnement	Poids Net (kg)	Palettisation (Nb unités par palette)	Palette
Jerrican perdu rouge de 20L	24	28	80X120
Tonnelet perdu rouge de 60L	60	6	80X120
Fût perdu bleu de 200L	240	4	115X115
Container perdu de 1000L	1150	1	100X120

3. Mode d'emploi

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un prélavage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'utilisation	Application	Dosage (%)	Temps de contact	Température
Machine à traire, production du lait	Circulation	0,5 à 1%	10 à 15 min	40°C - 60°C

Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application, puis désinfecter si nécessaire.

4. Législations nationales :

4.1 Arrêté 19/12/13 et Règlement CE N°834/2007

Législations	Conforme
Pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.	Oui
Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour la production animale biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).	Oui

5. Contrôle des concentrations

Prise d'échantillon : 10 ml.

Indicateur coloré : Phénolphtaléine (indicateur TA).

Doser jusqu'à zone de virage avec : NaOH N/5 puis noter le volume «V».

Résultat du test de concentration en % = Volume «V» x 0,37.

6. Matériel d'application

STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation... Demander un catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.



7. Compatibilité avec les matériaux

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

8. Conditions de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Ne pas mettre en contact avec les produits chlorés. Craint le gel.

Température de stockage : 0 – 30 °C.

9. Consignes de sécurité

9.1 : Recommandations d'utilisation

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

N° UFI : FK4E-C7WX-HS0D-UAFA.

9.2 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles

Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

10. Traitement des déchets

Se reporter au chapitre 13 de la FDS, éliminer via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

11. Divers

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.